

Betton infos

mars 2013

n° 373 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr



**Pour votre sécurité,
aménagement d'un rond-point
quartiers Mézières / Renaudais**

Actualités en bref

■ Passeports temporaires

La Préfecture rappelle que la délivrance des passeports temporaires ne peut se faire qu'à **titre exceptionnel** et est limitée à **deux situations d'urgence** : soit des impératifs humanitaires ou médicaux, soit des raisons professionnelles. Des justificatifs, qui engagent autant la responsabilité de leur auteur que de la personne qui sollicite ce passeport, doivent obligatoirement être présentés à l'appui de cette demande. Une demande pour un motif autre que ceux rappelés ci-dessus ne pourra donner lieu à la délivrance d'un passeport temporaire. La Préfecture invite enfin les usagers à être vigilants quant aux conditions d'entrée et de séjour dans tout pays, en consultant le site « Conseils aux voyageurs » sur www.diplomatie.gouv.fr. Afin d'anticiper au mieux votre départ en vacances, soyez vigilant sur les délais de délivrance des titres qui sont de **6 semaines** pour les cartes nationales d'identité et de **5 semaines** pour les passeports.

■ Animation à la halte-garderie

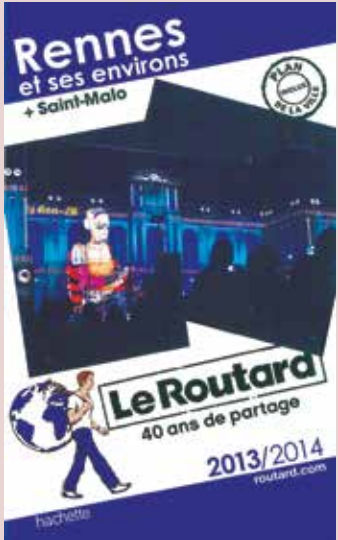
Dans le cadre de la 1^{ère} édition du printemps de la petite enfance, l'équipe de la halte-garderie invite les parents, grands-parents, assistantes maternelles accompagnés des enfants inscrits à venir découvrir le répertoire des comptines et jeux de doigts chantés le **jeudi 21 mars** à 11h15.

■ Permanence de Nathalie Appéré

La députée de la 2^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine assurera une permanence en Mairie le **vendredi 29 mars** de 11h à 12h.

■ Mairie :
horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Samedi : permanence état civil de 9h à 12h
Passeports sur rendez-vous : 02 99 55 81 01
mairie-info@betton.fr
www.betton.fr

LA PHOTO DU MOIS



Betton a su charmer les enquêteurs du célèbre guide.

Betton à l'honneur du guide du routard

« Pas de béton (ou très peu) à Betton mais des jardins, des vergers, des prés verdoyants, des plans d'eau et des arbres ombrageant le beau canal d'Ille-et-Rance, qui traverse la commune telle une route liquide. A 9 km, au nord de Rennes par la D 175, Betton a gardé son caractère champêtre et villageois par sa situation et son environnement remarquable. Si bien placée, loin de l'agitation urbaine, cette petite commune attire de plus en plus les Rennais. Est-ce un hasard si Alan Stivell, le célèbre musicien breton y habite ? Betton a tous les avantages d'une petite ville à la campagne. Et le dimanche, ne pas manquer le marché puis s'offrir une bonne marche le long du canal jusqu'à Chevaigné ».

■ Généralisation de la RT 2012

Depuis le 1^{er} janvier 2013, **la réglementation thermique 2012 est applicable à tous les bâtiments neufs à usage d'habitation** faisant l'objet d'un dépôt de permis de construire ou d'une déclaration préalable, ainsi qu'aux bâtiments tertiaires qui ne l'étaient pas encore. Plus d'informations sur www.betton.fr/Cadre de Vie/L'urbanisme.

■ La redevance d'archéologie préventive

Depuis le 1^{er} janvier 2013, **les particuliers doivent s'acquitter de la Redevance d'Archéologie Préventive** lorsqu'ils obtiennent une autorisation d'urbanisme (surface créée supérieure à 5 m²). Plus d'informations sur www.betton.fr/Cadre de Vie/L'urbanisme.

■ Les OGM en question

La Municipalité organise une réunion d'information sur les Organismes Génétiquement Modifiés, le **mardi 9 avril, à 20h30**, dans la **Galerie Espace-Expo**. Ce sera l'occasion de faire le point sur ce qu'est un OGM, les enjeux, la réglementation applicable... Ouvert à tous, gratuit.

Le Pôle Vie de la Cité
se situe derrière le centre administratif.
Horaires d'ouverture au public :
- **lundi, mardi de 13h30 à 17h**
- **mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**

Pendant les vacances scolaires, il est ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h.

■ Ateliers informatiques

Sous réserve d'un nombre de participants suffisants, le Point Accueil Emploi organise des ateliers de découverte informatique et Internet, à destination des demandeurs d'emploi ou en phase d'orientation professionnelle. Animés par deux conseillers multimédia du Conseil Général, leur démarrage est prévu courant mars, les mardis matin à la Médiathèque.
Renseignements et inscriptions auprès du PAE : 02 99 55 10 10.

■ Six nouvelles chaînes gratuites avec la TNT

Le mardi 26 mars, six nouvelles chaînes gratuites de la TNT seront disponibles à Betton. Ceci pourra s'accompagner de changements de canaux pour des chaînes existantes. Pour continuer à les recevoir, vous devrez procéder à une recherche et mémorisation des chaînes. En cas de difficultés, vous pouvez contacter le numéro spécial **0 970 818 818**. L'Agence Nationale des Fréquences rappelle que des aides financières sont disponibles pour les téléspectateurs qui ne recevraient plus certaines chaînes existantes à la suite des changements de canaux. **Plus d'informations sur www.recevoirlatnt.fr**

Le service urbanisme, le S.I.A.R.N.
(Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord) et l'O.E.C.B. (Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton) sont ouverts au public :
- **lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h**
- **mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h**



6



8



12

4 à 7

VIE MUNICIPALE

Budget 2013
Subventions aux associations
Travaux en cours

8

JEUNESSE

Recrutements
Accueil de loisirs
Forum « Tu fais quoi cet été ? »
Camps d'été

9

PORTRAIT ÉCONOMIQUE

Rénovation sur mesure
Un jardin au cordeau

10 à 12

DOSSIER

Le printemps de la culture

13

MÉDIATHÈQUE

Labo Info
Printemps des Poètes
Prix rue des Livres
Rendez-vous réguliers

14 à 16

VIE ASSOCIATIVE

Actualités des associations

17

INITIATIVE

Service gagnant

18

JE CHANGE, ÇA CHANGE TOUT

Mon jardin, je le respecte !

19 et 20

AGENDA, CLIN D'OEIL

BETTON INFOS

éditorial

Le décret sur les rythmes scolaires, publié le 26 janvier 2013 au Journal Officiel, entérine le retour à la semaine de 4,5 jours en primaire à la rentrée 2013, avec possibilité de dérogations pour le choix du samedi matin et pour un report à la rentrée 2014. « *En répartissant plus harmonieusement les temps éducatifs, la réforme favorise l'apprentissage des élèves et participe à la réussite scolaire de tous* », explique le Ministère de l'Éducation Nationale.

Les communes doivent se déterminer avant le 31 mars 2013 pour une mise en œuvre en septembre 2013 ou 2014. Au vu des répercussions sur le temps des enfants et l'organisation de la vie des familles, il s'agit véritablement d'un projet de société.

La mise en place des activités périscolaires étant de la responsabilité de la commune dans le cadre du Programme Educatif Territorial, la Municipalité de Betton a engagé une large concertation avec tous les partenaires locaux impliqués, afin de connaître leurs points de vue et de répondre, avec pragmatisme, au plus près des attentes. La réunion du 12 février, à laquelle participaient les représentants des parents d'élèves, les directions des écoles et les représentants du monde associatif, sportif et culturel, a permis de déboucher sur un scénario cohérent et partagé.

La réforme entrera donc en vigueur à Betton dès la rentrée scolaire 2013 avec le mercredi matin travaillé. Cette décision permet d'être en cohérence avec une grande majorité des communes de Rennes Métropole. Elle constituera également un droit à l'expérimentation et permettra des aménagements ultérieurs. En outre, la subvention attendue de l'Etat, de l'ordre de 50 000 € la première année, compensera partiellement un coût estimé à plus de 150 000 €.

Notre Municipalité a décidé de proposer des activités périscolaires gratuites pour qu'elles soient accessibles à toutes les familles. Le choix de les programmer en fin d'après-midi a également été retenu afin de favoriser une transition entre l'école et le retour à la maison. Ce temps pourra être constitué d'activités de découverte sportive, d'éveil aux pratiques artistiques et culturelles. Il sera encadré par des animateurs ou par les salariés des associations qui souhaiteront s'intégrer dans le dispositif. Pour ces derniers, il s'agira d'une opportunité de proposer des activités différentes de la pratique en club, à l'instar de l'expérimentation que nous menons déjà depuis plus d'un an avec l'école de musique pour programmer des interventions des professeurs dans les groupes scolaires.

Le Projet Educatif Territorial se précisera au cours des prochaines semaines. Il sera élaboré sur la base des initiatives et des idées issues de la concertation engagée afin de renforcer la cohérence entre tous les temps de l'enfant. La Municipalité a la forte volonté de constituer un projet de qualité, gage de réussite de cette réforme.

La concertation s'achèvera avec les dernières réunions des conseils d'école, mi-mars. Le scénario définitif pourra alors être arrêté, notamment la proposition de fixer le début de la journée scolaire à 8h45, heure particulièrement propice pour les enfants au démarrage des apprentissages.

Un groupe de suivi sera constitué, permettant à tous les partenaires de la Municipalité d'être acteurs de la construction du Projet Educatif Territorial. Au-delà de la rentrée, ce même groupe aura une fonction d'évaluation du dispositif mis en place.

La mobilisation de toutes nos forces vives et la concertation entre tous les acteurs permettront d'engager une réforme bénéfique pour nos enfants, leurs apprentissages et leur bien-être, tant à l'école qu'en dehors, c'est après tout le cœur de cette réforme !

Frédéric Tirot
Adjoint à l'enfance, à la jeunesse et à l'éducation

Budget 2013 : face à un contexte tendu, une politique volontariste

Lors du Conseil Municipal du 6 février, les élus ont voté, à l'unanimité, le budget primitif. D'un montant global de près de 17 millions d'euros, il s'inscrit dans la continuité de 2012 et permet aux élus de poursuivre leurs objectifs au service des Bettonnais.

« De la rigueur, des dépenses maîtrisées et la constitution d'une épargne nette pour poursuivre l'investissement, tel est le triptyque sur lequel la Municipalité a construit sa politique budgétaire. » a rappelé préalablement au vote du budget le Maire, Michel Gautier. « Des marges de manœuvre se dégagent pour les années à venir avec ces actions structurelles qui préservent les équilibres financiers fondamentaux. A l'heure où les recettes émanant de l'Etat ou d'autres collectivités stagnent ou diminuent, nous augmentons peu à peu nos capacités à dégager des fonds propres grâce à notre politique financière et foncière. Cela nous permettra de poursuivre une politique d'investissement ambitieuse pour notre ville et d'avoir une offre de services en adéquation avec l'arrivée de population nouvelle. »

Un budget en 5 points

1 Un niveau d'investissement conséquent

Les dépenses d'équipement représentent près de 5 500 000 € en 2013. Les investissements sont financés par nos fonds propres et par des subventions d'équipement.

2 Des taux d'imposition inchangés

Concernant la pression fiscale, les taux d'imposition sont inchangés depuis 2002 et l'abattement général à la base de la taxe d'habitation est maintenu.

3 Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Au quotidien, différentes actions sont menées pour réduire les dépenses courantes (économies d'énergie, achats groupés, optimisation des pratiques...). Pour autant, les services à la population demeurent de qualité et prioritaires avec une attention particulière pour les personnes les plus fragiles (mise en place, par exemple, de la carte SORTIR dont bénéficient actuellement 210 Bettonnais qui peuvent accéder à des loisirs à des tarifs réduits grâce à la participation de la commune).

4 La poursuite du désendettement

En 2013, à l'instar des 3 dernières années, la commune n'a pas besoin de recourir à l'emprunt. L'encours de la dette est passé de 11 837 000 € en 2009 à 8 488 000 € fin 2013 soit 3 349 000 € de désendettement en 4 ans.

5 Le maintien d'une épargne nette suffisante

Elle atteint un niveau important grâce à une urbanisation dynamique (100 logements livrés en 2012 et imposables pour la première fois en 2013) et la construction de nouveaux lotissements à la Basse Renaudais et à la Robinais. Le niveau de l'épargne nette et les marges de manœuvre financières dégagées par le désendettement engendrent une capacité d'investissement pour 2013 de 5 499 650 €.

Ces éléments financiers positifs sont autant de marges de manœuvre qui permettront d'envisager dans les prochaines années de nouveaux investissements parmi lesquels le centre culturel ou le nouvel EHPAD, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Parmi les investissements en 2013

300 000 € pour l'aménagement de la liaison piétonne Mézières-gare.

189 300 € pour le démarrage de la réhabilitation de la salle de sport de la Haye-Renaud en 2013 pour un montant d'investissement global de 780 000 €.

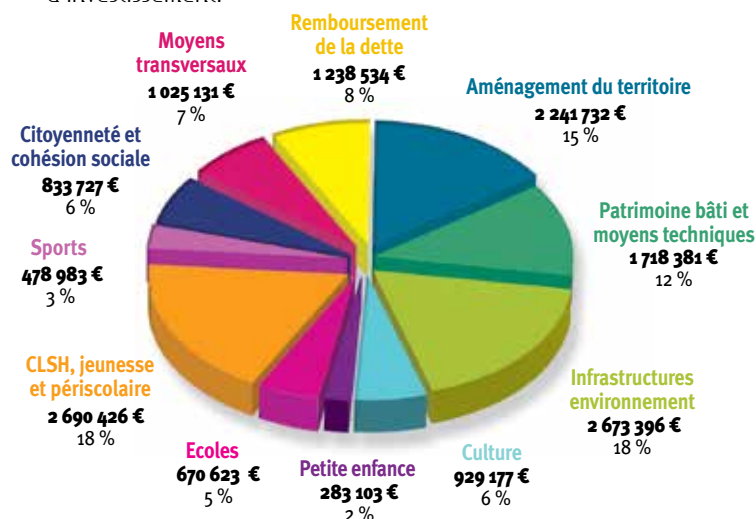
104 656 € pour les différentes études d'urbanisme (La Plesse, Le Vivier Louis/Le Vau Robion, La Motte d'Ille, la suppression du passage à niveau de Maison Blanche ou l'extension du parc des Mézières).

1 330 914 € pour la rénovation de la ferme de la Chaperonnais en 2013 pour un investissement global de 1 800 000 €.



À quoi servent vos impôts ?

Les impôts représentent 23 % des recettes globales de la commune. Ils servent au financement des dépenses de fonctionnement et d'investissement.



Prochain
CONSEIL MUNICIPAL :
le mercredi 6 avril 2013 à 20h30

Retrouvez toutes les décisions
du Conseil Municipal sur
www.betton.fr

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur www.betton.fr

Une confiance renouvelée aux associations

Alors que la crise économique impacte les finances des associations en raison du désengagement de partenaires institutionnels, la Municipalité a renouvelé son soutien aux associations. Facteurs de cohésion sociale et sources d'initiatives, elles participent à la vitalité et à l'animation de notre territoire. Elles sont également des lieux d'expérimentation et d'engagement pour nombre de jeunes citoyens. Avec 8 038 adhérents dont 72 % sont bettonnais, elles génèrent de nombreux emplois (plus de 173 salariés en 2012). Le montant global alloué par la commune est de **455 544 €**, correspondant aux subventions de fonctionnement et d'animation auxquels s'ajoutent **10 746 €** pour l'acquisition de matériels et **14 674 €** pour le remboursement des aides attribuées dans le cadre des quotients familiaux.



SPORT	136 187 €
Amicale Cyclotouriste Bettonnaise	100 €
Association Sportive Collège F. Truffaut	300 €
Association Tennis Bettonnais	3 000 €
Betton Echec Club	200 €
Betton Twirling Sport	200 €
Club Sportif Bettonnais	129 887 €
Cyclo Loisirs Bettonnais	100 €
Dojo Bettonnais	1 000 €
Houidi Breizh Roller Hockey	500 €
Le Cochonnet Bettonnais	300 €
Street Zone	400 €
Union des Pêcheurs	200 €

CULTURE	162 884 €
Court en Betton	1 500 €
DA.GY.BE	3 000 €
Ecole de Musique	137 604 €
Eveil	9 200 €
Festival de l'Ille	11 380 €
Les Amis de l'Orgue	200 €

ANIMATION	4 930 €
A.B.V.V.	500 €
A.D.P.C. 35	2 000 €
ABAB	400 €
Club de l'Amitié	100 €
G.D.C.E.C.	750 €
Les Jardins d'Armorique	150 €
Modelem Concept	100 €
Parents Confiance Betton	500 €
U.N.C. (Union Nationale Combattants)	250 €
Vivre Ensemble	180 €

PETITE ENFANCE	113 262 €
Crèche Polichinelle	105 112 €
Ile aux Enfants	8 000 €
Parents de la Halte Garderie	150 €

EMPLOI-SOLIDARITÉ	28 269 €
A.C.S.E. 175	2 620 €
A.D.M.R.	5 553 €
A.D.M.R. - Trait d'union Bol d'air	500 €
A.E.F. (Association Emplois Familiaux)	1 700 €
Epicerie du Canal	3 604 €
Mouvement Vie Libre	250 €
Relais Service	14 042 €

INTERNATIONAL	9 200 €
Betton Monténégro	200 €
Betton Solidarité	3 000 €
Comité de Jumelage	5 000 €
DEFI	1 000 €

AUTRES ASSOCIATIONS	11 558 €
---------------------	----------

Loin de réduire son soutien à l'octroi de subventions annuelles, la commune propose un accompagnement réfléchi et solidaire aux associations par :

- **la mise à disposition de moyens** (prêt de locaux, de véhicules, appui logistique et administratif...).

- **la garantie d'un partenariat** par la signature de conventions de moyens et d'objectifs pluriannuelles entre la municipalité et les associations. Le mode de calcul du subventionnement est alors arrêté conjointement.

Les adhérents les plus exposés aux difficultés financières sont également au cœur des préoccupations de la collectivité. 135 personnes ont bénéficié du **quotient familial** en 2012 et, à cet effet, 13 767 € ont été versés. Par ailleurs, 10 associations sont adhérentes au **dispositif Sortir**.

Pratique

■ **Pôle Vie de la Cité - Service aux associations : 02 99 55 16 17**

Lundi, mardi de 13h30 à 17h - Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Des logements et services au cœur de la ville

La parcelle de 2 000 m² attenante au cimetière du Trégor va voir prochainement l'implantation d'un immeuble à usage mixte. Objectifs ? Revitaliser le centre bourg et offrir des logements à proximité des services.

Opération menée par le groupe Lamotte, l'immeuble accueillera au rez-de-chaussée, sur une surface de plus de 560 m², des locaux commerciaux dont un cabinet médical regroupant médecins et infirmières. Les étages seront quant à eux dédiés aux 29 appartements allant du 2 au 4 pièces et desservis par deux ascenseurs. Ces logements qui respectent les normes d'accessibilité permettront notamment de répondre aux attentes des personnes qui vieillissent et connaissent une mobilité réduite. « Leur commercialisation a suscité un engouement puisque 50 % des logements sont déjà réservés et que la moitié sera destinée à des propriétaires occupants » note Yvan Cormier, directeur d'agence du Groupe Lamotte.

L'architecture du bâtiment a été travaillée pour s'intégrer dans le paysage. Espaces vitrés, aplats jaunes-orangés, bardage zinc et acier découpé permettront à l'ensemble d'affirmer un style original et résolument contemporain. Pour le Maire, Michel Gautier, « ce bâtiment à l'architecture de qualité et certifié BBC sera la première pierre de la requalification du centre bourg. Elle s'accompagnera d'un réaménagement de l'espace public pour donner une meilleure lisibilité aux commerces existants. Ainsi, sont à l'étude la reconfiguration des abords du centre commercial du Trégor, les cheminements doux permettant aux piétons et aux cyclistes de rejoindre la liaison Mézières-gare en toute sécurité et l'optimisation du parking de l'espace Anita Conti pour proposer un nombre de stationnements plus important. »

« Coordination et planification » sont les maîtres mots de cette opération pour laquelle la Municipalité entend veiller à ce qu'elle génère un minimum de nuisances durant la période de travaux qui débutera en mars pour s'achever à l'automne 2014.

Le devenir des arbres

Une phase préparatoire aura lieu début mars avec l'abattage des arbres. Inconciliables avec les travaux de terrassement, les arbres seront coupés et retirés du site. Ils serviront à alimenter la chaudière bois de la ferme de la Chaperonnais. À l'issue des travaux, de nouvelles essences seront plantées pour végétaliser les abords de l'immeuble.

La préservation du cimetière

De par la proximité du cimetière du Trégor, des dispositions seront prises pour préserver ce lieu de recueillement. Ainsi, fin mars, le mur Nord attenant à l'opération qui se trouve déjà fragilisé au niveau de ses fondations sera démonté et remplacé, durant les travaux, par une palissade en bois qui préservera le lieu de toute intrusion et l'isolera du chantier. Dans la phase d'achèvement des travaux, un mur sera reconstruit en béton banché avec une couvertine, élément de finition qui permettra de protéger durablement l'ouvrage. Il est également prévu de l'habiller en procédant à des plantations.

Les conditions de circulation

Afin de limiter les nuisances générées par les véhicules de chantier, l'accès se fera par l'entrée Est du site, avenue d'Armorique. Si les stationnements longitudinaux seront supprimés sur cette avenue durant la phase de travaux, il sera toujours possible d'utiliser les parkings et les accès aux commerces du Trégor qui ne seront en aucun cas impactés. Les véhicules de chantier utiliseront les axes avenue d'Armorique - rue de la Côte d'Émeraude - rue du Trégor - rue de Brocéliande pour entrer et sortir de Betton.

Quant aux piétons, ils seront invités à contourner le site en empruntant le trottoir situé en face du projet. Les passages piétons seront déplacés en conséquence pour faciliter les traversées de la voie.

La sécurité du chantier

Durant toute la phase de travaux, une palissade interdira l'accès au chantier. Elle encadrera toute l'emprise foncière afin de sécuriser les abords.



Urbanisation du secteur de la Renaudais réalisation d'un giratoire

Début avril, débutera l'aménagement du rond-point permettant de relier la rue du Trégor à la ZAC de la Renaudais en cours de réalisation. Mode d'emploi sur les conditions de circulation durant les travaux.

Aménagement structurant qui viendra reconfigurer l'entrée de ville en provenance de Melesse, **le giratoire sera réalisé du 2 avril au 3 mai**. Il permettra d'assurer la desserte de la ZAC de la Renaudais tout en venant achever la réalisation de l'avenue de l'Europe. En faisant ralentir la vitesse des véhicules, il participera également à sécuriser les déplacements des piétons et notamment l'accès du groupe scolaire Raoul Follereau.

Adaptez vos itinéraires durant les travaux

Les travaux seront réalisés en trois phases :

- Durant les trois premières semaines, du 2 au 19 avril, la circulation sera régulée selon le mode de l'alternat dans les sens Betton-Melesse et Melesse-Betton. En revanche, les circulations au départ des Mézières seront redirigées vers le Trégor.
- Puis, du 22 avril au 5 mai, en phase de construction du rond-point qui se déroulera pendant les vacances scolaires pour perturber le moins possible les déplacements, la route sera barrée et des déviations seront mises en place notamment par une voie de desserte à l'intérieur de la ZAC de la Renaudais (voir plan).



● Rond-point de la Renaudais → Axe de déviation



Des pistes cyclo-piétonnes seront aménagées autour du rond-point.

- Enfin, à compter du 5 mai, auront lieu les travaux de finition - dont l'éclairage public et les aménagements paysagers - qui seront sans incidence sur la circulation.

À noter que la circulation des bus de la ligne 78 sera également déviée. L'arrêt « Mézières » sera supprimé au profit d'un arrêt provisoire à proximité de l'Espace Anita Conti.

Avec ce nouveau rond-point et l'ouverture du prolongement de l'avenue de l'Europe, la Municipalité vient conforter un axe structurant à l'Ouest de Betton qui permettra d'accompagner l'urbanisation des lotissements en cours de livraison et les nouveaux besoins en matière de déplacements.

Réalisation d'un platelage près du lavoir



Les Bettonnais qui empruntent régulièrement la liaison piétonne entre la place du marché et la médiathèque le savent bien : le passage à côté du lavoir était souvent inondé en raison de la surverse créée à cet endroit pour permettre à la rivière de l'Ille, en cas de crue, de déborder dans le plan d'eau. **Suite aux travaux réalisés mi-février** visant à prolonger le ponton en bois existant, **le cheminement restera désormais bien au sec**, l'eau pouvant passer sous l'ouvrage. Une raison de plus d'emprunter cette liaison déjà très fréquentée notamment les jours de marché. Accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, elle permet de profiter d'une balade agréable et de relier facilement les équipements structurants du centre ville.

Le service sport jeunesse recrute !



Pour l'accueil de loisirs

Vous souhaitez travailler à l'accueil de loisirs durant l'été 2013, soit sur le site de la Chaperonnais, soit dans le cadre des camps d'été ? Vous avez jusqu'au 19 avril pour proposer votre candidature à la Mairie. Afin de mieux cerner votre profil, il vous sera demandé de préciser vos diplômes, compétences et loisirs (sport, activités manuelles, musique, multimédia...) et vos idées d'activités pour les enfants, sur la commune et à la ferme.

Contact : Pôle Vie de la Cité : 02 99 55 16 17

Pour l'accompagnement à la scolarité

Le service recherche des personnes bénévoles disponibles les mardis et/ou jeudis de 17h à 18h30, pour accompagner et aider des collégiens dans leur scolarité, en mathématiques, sciences, langues, français...

Contact : animateurs jeunesse - 06 76 37 03 02 ou animation@betton.fr

Pour les 11 ans et plus

Venez rejoindre l'équipe d'animation du centre 11/14 et du CAP durant les vacances de Pâques et l'été ! Au centre 11/14, vous participerez à la mise en place d'activités artistiques, sportives et culturelles, à l'organisation de sorties, de grands jeux et de séjours. Au CAP, réservé aux 14-18 ans, l'accueil est davantage informel. Vous proposerez des activités, sorties, aiderez à l'organisation de bivouacs et accompagnerez les jeunes dans leurs projets.

Le service sport jeunesse recherche des personnes dynamiques ayant le BAFA, de l'expérience et plein d'idées ! Permis B demandé.

Contact : animateurs jeunesse - 06 76 37 03 02 ou animation@betton.fr

Accueil de loisirs

Les enfants participeront aux animations proposées dans le cadre du Printemps en folie. Au programme : activités sportives de pleine nature dans une ambiance conviviale et ludique.

Vous pouvez inscrire votre enfant **du 11 mars au 10 avril**, en vous connectant à votre Espace Famille. Vos identifiants sont indiqués sur vos factures.

Le Printemps en folie revient !

Bloquez votre agenda **le mercredi 24 et le jeudi 25 avril** pour la nouvelle édition du Printemps en folie. Vous pouvez d'ores-et-déjà commencer à sortir les baskets, réparer vos vélos et nettoyer vos casques !

« Tu fais quoi cet été ? »



Ce rendez-vous annuel des jeunes Bettonnais à la recherche d'un job d'été ou de conseils pour leur orientation professionnelle, aura lieu le **mercredi 17 avril**.

Les services municipaux seront présents pour informer les jeunes. Les animateurs jeunesse présenteront ainsi les métiers de l'animation et les formations à suivre. Les conseillères du Point Accueil Emploi informeront, quant à elles, les jeunes sur les offres d'emplois saisonniers proposées par les entreprises locales. À noter que comme chaque année, des postes sont à pourvoir à la Mairie, au sein des services. Les entretiens auront lieu lors du forum. L'opération des chantiers d'été sera également reconduite. Ouverte aux jeunes à partir de 16 ans, elle permet à ceux-ci de se faire une première expérience dans le monde du travail tout en profitant d'avantages en contrepartie de la mission effectuée.

Pratique

■ **Mercredi 17 avril - De 14h à 17h30**

Contact : animateurs jeunesse au 06 76 37 03 02

Camps d'été

La Municipalité organise chaque été des séjours pour les enfants et les adolescents. Attendus par de nombreux parents, les programmes seront disponibles à la fin du mois de mars. Les inscriptions débiteront le **mercredi 17 avril**. Plus de renseignements sur www.unaf.fr

Rénovation sur mesure

Après dix ans de bons et loyaux services dans une PME rennaise, **Morgan Bergerot** devient son propre patron. À 38 ans, le chef d'équipe s'installe à son compte dans sa branche, **la construction, l'isolation et la rénovation de logements individuels**. L'envie de changement et de liberté était trop forte. « *Je voulais aussi tourner une page après un douloureux drame familial* », explique l'artisan, installé en entreprise individuelle depuis début mars. Sa spécialité ? Le placoplatre et la menuiserie, intérieure comme extérieure.

Morgan Bergerot pose des blocs portes, des portes coulissantes et des intérieurs de placard. Il assemble des parquets et réalise des plafonds suspendus. « *Je me fais plaisir avec le sur-mesure*, » dit-il. « *La difficulté et l'originalité ne me font pas peur, au contraire* ». L'artisan intervient sur l'ensemble du bassin rennais. « *Il y a un peu de concurrence*, » reconnaît-il. « *Mais il y a un peu de tout aussi et des gens moins sérieux que d'autres* ». Morgan Bergerot met en avant son expérience pour faire la différence.

Olivier Brovelli

Pratique

■ **Morgan Bergerot**

06 77 32 96 12 - bergerot.morgan@orange.fr



Morgan Bergerot

Un jardin au cordeau



Philippe Monnier

Fatigué de tailler la haie ? Pas le temps de tondre la pelouse ? Un coup de téléphone aux **Jardins de Philippe** vous soulagera le dos. Et reposera agréablement votre week-end.

Après une longue carrière de commercial dans le secteur de la carte de vœux, des affiches d'art et des cadeaux souvenirs, Philippe Monnier a changé de voie pour offrir **ses services de jardinage** aux propriétaires du nord de Rennes. Sa reconversion à 59 ans ne doit rien au hasard. « *J'ai une formation initiale en horticulture*, » explique l'artisan. « *J'ai travaillé quelque temps comme paysagiste. Plus récemment, j'ai suivi une formation en alternance à la Maison familiale urbaine de Saint-Grégoire pour apprendre à créer des jardins naturels et écologiques* ».

Installé à son compte depuis l'automne dernier comme auto-entrepreneur, agréé Services à la personne, l'artisan prend en charge les travaux d'entretien habituel du jardin : taille de haies et d'arbustes, paillage, nettoyage de massifs, tonte de pelouse... « *J'aide aussi les propriétaires à concevoir des plans d'aménagement pour leurs jardins, balcons et terrasses* ». Philippe Monnier contacte ensuite des entreprises partenaires pour réaliser les travaux paysagers. Par sécurité et souci de performance, le jardinier utilise son propre matériel, flambant neuf. Il intervient au forfait, à la journée ou demi-journée.

O. B.

Pratique

■ **Les jardins de Philippe, 9 allée des Bisquines à Betton.**

02 99 55 18 60 ou 06 37 20 25 78 - philippemonnier35@gmail.com

Le Printemps de la culture

En mars, la culture s'invitera à Betton, fêtant ainsi l'arrivée du printemps. La douceur de la saison vous donnera sûrement des envies de légèreté et de sorties. Alors, pour rompre avec la morosité hivernale, la Municipalité vous convie à plusieurs animations culturelles. Autour de la musique, d'expositions ou de spectacles, place aux découvertes, aux rencontres et au soleil.

Du vendredi 8 au dimanche 31 mars - Exposition « Contemplations »

Née d'une volonté de créer une rencontre entre des plasticiens, diplômés ou étudiants à l'Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (EESAB), l'exposition « Contemplations » sera visible jusqu'à la fin du mois de mars. Elle regroupera les œuvres de six artistes qui pour la plupart ne se connaissent pas et qui pourtant sont rassemblés autour de préoccupations communes. Cette exposition sera l'occasion de découvrir de jeunes créateurs et de susciter un dialogue entre des œuvres issues de pratiques très différentes : sculptures, vidéos, dessins, photographies ou installations.



La Bettonnaise **Gwenn Merel** qui exposera à cette occasion, est également à l'origine de cet événement. Elle nous explique la genèse de cette exposition :

Comment est née cette exposition ?

« Organiser ce genre d'événement me trottait en tête depuis ma sortie de l'école des Beaux-Arts de Quimper. Avec d'autres étudiants, je participais régulièrement à la mise en place d'expositions dans nos ateliers ou en collaboration avec les lieux culturels quimpérois. Comme le travail de commissariat d'exposition m'intéresse tout autant que la pratique artistique, j'ai voulu réitérer cette expérience après mon départ du Finistère. »

Quel est le thème central de toutes ces œuvres ?

« Tout est autour du paysage, sous des angles, des traitements et des matériaux variés. J'aborde ce thème dans mes travaux personnels. J'ai donc contacté d'autres artistes qui comme moi s'interrogeaient sur leur environnement, sur la nature. Nous mettons tous dans nos œuvres nos questionnements, nos émotions, notre vision du monde. Cette exposition a aussi un autre objectif : au-delà du plaisir que j'éprouve en organisant cet événement, j'aimerais amener le public à s'interroger sur ce qu'il voit quotidiennement. Ce sera aussi une bonne façon de découvrir ce qu'est l'art contemporain. »

Le vernissage de l'exposition aura lieu le **vendredi 8 mars** à 18h30, dans la Galerie Espace-Expo. Il est ouvert à tous.

Pratique

■ Du vendredi 8 au dimanche 31 mars - Galerie Espace-Expo
Du mardi au vendredi, de 16h à 18h
Samedi, de 15h à 18h
Dimanche, de 11h à 13h et de 15h à 18h.

Samedi 9 mars - Jazz à l'étage

Dans le cadre du festival Jazz à l'étage, **Rémi Panossian** viendra à la rencontre de son public en se rendant dans trois médiathèques de Bretagne. Il sera présent à Betton le **samedi 9 mars**, à 12h, pour un moment d'échange intitulé « Ça rythm' à quoi ? ». Au-delà des codes propres à toute forme d'art, ce temps fort visera à cerner la démarche artistique et le jeu musical de ce jeune pianiste très talentueux et promis à un bel avenir.

Jean-Francois Picaut, chroniqueur culturel passionné à Radio Rennes et aux TroisCoups.com, amoureux de la musique et des mots, animera ce moment. Le public est invité à échanger avec les intervenants. À l'issue de la rencontre, Rémi Panossian, à son piano, présentera une partie de son travail actuel.

Pratique

■ samedi 9 mars - 12h
Médiathèque



Rémi Panossian

Le vendredi 22 mars - Des structures d'accueil se mettent en scène

Une cinquantaine de stagiaires provenant de structures médico-sociales du département, dont le Foyer de vie de la Bunelais à Betton, proposeront un spectacle le **vendredi 22 mars**. Les apprentis comédiens présenteront des numéros de cirque qui pour certains seront mis en musique par des membres des structures d'accueil.

Ceci viendra clore une semaine de stage assurée par la Compagnie Breizh Malo Circus.

La décoration du chapiteau sera également assurée par les stagiaires.

Pratique

■ Place de la Cale - 19h30
Tarif : 6 € - Buvette et restauration sur place. Contact et réservation : Centre d'habitat des Deux Rivières au 02 99 83 78 40.

Samedi 23 mars - Fest-noz de printemps



Le groupe Spontus

Les passionnés des danses bretonnes pourront s'en donner à cœur joie à l'occasion du Fest-noz de Printemps. Venez vous plonger dans l'ambiance celtique et laissez-vous entraîner par la musique !

Trois groupes animeront la soirée. Le premier, **Spontus**, se produit aux quatre coins de la Bretagne depuis bientôt 15 ans. Ces enfants du rock « made in Breizh » entraîneront les danseurs dans leur univers très personnel, imprégné par une quête de style et des références très prononcées. Une musique bretonne riche, enracinée et ludique !

Il vous avait fait danser l'année dernière : le groupe **Sonaj** sera de retour pour vous faire partager sa musique festive où fusionnent avec entrain l'accordéon diatonique, le violon, le bouzouki et la bombarde.

L'indéfinissable mélange des genres de **la Fanfare Bringue de Bal** complètera avec brio la programmation de la soirée.

Trois groupes, trois styles, mais une même envie de jouer pour le plaisir, pour faire la fête, en toute simplicité et dans la bonne humeur !

Pratique

■ Samedi 23 mars à 21h - Salle des Fêtes
Plein tarif : 6 € - Tarif réduit : 4 € - Gratuit pour les moins de 15 ans
Buvette proposée par l'Ecole de musique
Vestiaire et vente de gâteaux assurés par la junior asso Street Zone, dans le cadre du projet d'extension du skate parc.

Une artiste conteuse en route pour l'Estonie

Le **lundi 1^{er} avril**, la conteuse **Marie Chiff'Mine** quittera Betton pour un long périple à vélo jusqu'en Estonie. Son objectif, « *Colporter la poésie comme l'abeille d'une fleur à l'autre telle une marchande d'oralités aux mille saveurs* ». Avec ses sacoches remplies de contes et de petits instruments, elle proposera, tout au long de son voyage, des spectacles en anglais et en français. Cette traversée permettra le dialogue et la rencontre avec les cultures et les langues ainsi



Mardi 2 et mercredi 3 avril Le Cirque Ay-Roop [temps fort arts du cirque]

Le festival Ay-Roop [temps fort arts du cirque] se déroulera du 28 mars au 6 avril, sur le territoire de Rennes Métropole. Subversifs, poétiques, drôles, déroutants, émouvants,... les arts du cirque sont tout cela et bien plus encore. Un événement-manifeste pour un cirque pluriel, à découvrir sans modération !

Au programme neuf spectacles, trente-et-une représentations, deux théâtres et un chapiteau ! Mais attention, il n'y aura pas d'animaux et les clowns ne sont pas que pour les enfants ! Quatre seront proposées à Betton au début du mois d'avril.

« Vu » Etienne Manceau - Compagnie Sacékripa

Un jongleur complètement maniaque transforme les petits gestes quotidiens en actes de minutie. Un tour de force incongru et drôle...
Le mardi 2 avril à 15h et le mercredi 3 avril à 20h

« Marée basse » par Mickaël Le Guen et Benjamin De Mattéis - Compagnie Sacékripa

Deux acrobates clowns, ou l'inverse, tanguent dans leur chapiteau ancré à marée basse. Renfrognés et astucieux, ils jouent avec le danger pour se persuader qu'ils sont bel et bien vivants.
Le mardi 2 avril à 20h et le mercredi 3 avril à 15h

Et retrouvez toute la programmation de Ay-roop [temps fort arts du cirque] sur www.ay-roop.com

Pratique

■ **Sous chapiteau - Place de la Cale**
Tarif plein : 10 € / tarif réduit : 8 € / tarif carte Sortir : 4 €
Renseignements et réservations au 06 76 38 48 49. Si vous souhaitez bénéficier d'un tarif groupe, vous pouvez contacter ce même numéro.

que l'échange avec des conteurs d'Europe. La découverte des pays par leurs légendes et leur patrimoine culturel immatériel sera une source d'enrichissement pour la créativité de l'artiste.

Originaire de Betton, la comédienne s'était produite sur la commune pour la Semaine de la Petite Enfance 2012 et lors des 30 ans de la halte-garderie en mai dernier. Tous les Bettonnais sont conviés à son départ qui aura lieu devant la Mairie à 11h, le 1^{er} avril. Ils pourront ensuite l'accompagner à vélo pour pique-niquer à Chevaigné.

Bazar le jour, biz'art la nuit J-108

À moins de quatre mois de cet événement attendu et typiquement bettonnais, que chacun retienne sur son agenda les dates des **22 et 23 juin...**

Le temps d'un week-end festif, vous pourrez profiter d'une scénographie inédite et découvrir des ambiances improbables qui allieront humour et talent. Tour à tour acteur ou spectateur, vous pourrez également participer à une démarche artistique mêlant programmation d'artistes professionnels et amateurs.

Show « humorythmique », conférence poétique, concerts de rap musette ou de jazz mais aussi histoires décalées au sein d'un cimetière de canapés... Un vent de folie va à nouveau souffler au cœur de la ville.

Sous le chapiteau, dans une yourte, en pleine nature ou dans des niches aménagées près du plan d'eau, il fera bon se laisser surprendre et glisser vers un doux dépaysement...

Avis également aux aventuriers, un parcours ludique sera organisé sur le plan d'eau. Un défi à relever en équipe pour tous ceux qui n'auront pas peur de se jeter à l'eau !

Pratique

■ **Les 22 et 23 juin**
Au bord du plan d'eau
Gratuit



Le Labo Info



L'informatique, devenu outil du quotidien, ne fonctionne pas toujours comme on le souhaiterait, suscitant impatience, incompréhension et autres contrariétés ... Mais avec un peu de maîtrise, il est possible d'y arriver ! Au cours des ateliers d'initiation à l'informatique conduits depuis 2 ans, Simon, animateur multimédia, a repéré de petits problèmes récurrents et vous propose de découvrir quelques solutions.

■ Jeudi 18 avril (17h30-19h)

Débrancher et rebrancher son ordinateur. Des ordinateurs et périphériques seront à disposition durant cet atelier pour se faire la main.

■ Jeudi 18 avril (20h-21h30) et vendredi 19 avril (17h30-19h)

Un atelier pour découvrir l'intérieur d'un PC, changer un processeur, un disque dur, une carte son et découvrir ce qui s'y passe.

■ Vendredi 19 avril (20h-21h30) et samedi 20 avril (16h-17h30)

Une corbeille vidée un peu trop rapidement, une liste de fichiers qu'on ne retrouve plus, un disque dur qui vient de nous lâcher. Cet atelier vous propose de découvrir les différentes options pour tenter de récupérer ce qui semble perdu.

■ Samedi 20 avril (10h30-12h)

Des raccourcis clavier aux méthodes d'affichage, des bons réflexes à avoir aux pièges à éviter, découvrez plusieurs trucs et astuces afin de mieux maîtriser l'environnement Windows.

Pratique

■ **Sur inscription, dans la limite des 20 places disponibles. Gratuit.**

Printemps des Poètes

Les **Trouvères de la Butte** présenteront « L'âme des Poètes » le **samedi 16 mars**. La troupe de théâtre vous invitera à une plongée dans le courant existentialiste des années 1940-1950. Poésies de liberté et de rêves, poésies d'amour et d'angoisse, poésies de guerre et d'espoir mais aussi poésies de l'absurde, facétieuses et décalées qui rebondissent et se répondent faisant, par instant, écho à des chansons... Cinq comédiens, un musicien : les mots s'animent !

Pratique

■ **Samedi 16 mars à 11h et à 16h. Durée : 1 heure**
Réservation conseillée à la médiathèque ou au 02 23 27 41 02

Prix Rue des Livres

■ Mardi 12 mars à 18h

Dans le cadre du festival rennais « Rue des Livres », la médiathèque accueillera les deux écrivains David S. Khara et Yves Tanguy, membres de « **Calibre 35** », le collectif des auteurs rennais de roman noir.

David S. Khara a fait une entrée très remarquée dans le monde du thriller en 2010 avec « Le projet Bleiberg », premier opus d'une trilogie passionnante à succès. Après « Le projet Shiro » paru en 2011, le troisième et dernier tome, « le Projet Morgenstern », sortira fin mars.

En compagnie d'**Yves Tanguy**, auteur bettonnais de polars savoureux et cocasses, ils se prêteront à un échange avec le public autour du thème fructueux « Le polar et la ville ».



David S. Khara et Yves Tanguy

Rendez-vous réguliers

■ À vous de Jouer !

Jeudi 7 mars - 15h

Nouveau tournoi : « Défi des familles » sur Wii Bowling. Chaque famille en affrontera une autre jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une ! Inscription obligatoire. Nombre de places limité. 2 à 4 joueurs par famille dont 1 adulte et 1 enfant minimum. À partir de 5 ans.

■ Spectacles tout-petits

« Ouh il fait noir ! » par Michèle Eliat

Jeudi 14 mars et jeudi 21 mars - 10h

Gaspard, le petit renard a très peur du noir. Une chanson douce, une histoire peut-être ... et le réconfort d'une lampe. Dors bien petit renard !
Durée 25 mn – Pour les enfants non scolarisés. Sur inscription

■ Ateliers Informatique

À la découverte d'un Ipad

Samedi 16 mars - 10h30

Début d'un cycle de 3 séances d'initiation pour découvrir les tablettes de la marque à la pomme. N'hésitez pas à venir avec votre propre matériel.
3 € par séance.

■ Plein les mirettes

Samedi 23 mars - 16h

À partir de 5 ans
Embarquez pour un grand film d'aventures en pâte à modeler, drôle et inventif.

■ Inscription à la médiathèque ou au 02 23 27 41 02

La collecte des déchets verts : un service pour faciliter votre quotidien

Apporter une réponse efficace aux besoins des Bettonnais, en s'adaptant à la diversité des situations, tel est l'objectif de l'association Relais Services. Né en 1996 suite à une enquête menée par la Municipalité, le service de collecte des déchets verts remplit pleinement cette mission depuis maintenant 17 ans.

Aujourd'hui, ce sont près de 400 familles qui adhèrent à ce service et ce ne sont pas moins de 8 tonnes de déchets verts qui sont ramassées chaque semaine.

L'association tient à ce que ce service reste accessible à tous en appliquant une tarification abordable : si vous résidez dans la partie agglomérée de la commune, il vous en coûtera 44 € pour les 43 collectes annuelles. Si vous habitez en campagne, ce service vous sera facturé 34 € pour 10 collectes. **À tout moment vous pouvez demander à bénéficier du service.** La cotisation aux déchets verts permet de bénéficier du service durant 12 mois, à compter de la date du règlement.

Si l'association propose cette collecte, c'est aussi parce qu'elle se soucie de la réduction des apports en déchetterie. Elle affirme cet engagement en animant depuis plusieurs années, en partenariat avec la Municipalité et Rennes Métropole, des conférences sur la valorisation sur les déchets verts ou en incitant ses adhérents à l'utilisation de compost et la fabrication de paillage.



Pratique

■ Association Relais Services, 30 avenue d'Armorique. Tél. 02 99 55 82 82 - Pour toute adhésion, il vous sera demandé de régler la cotisation annuelle à Relais Services, d'un montant de 16 €. Celle-ci vous ouvre l'accès à tous les services de l'association. Permanence le mercredi de 10 h à 12 h et le vendredi de 14 h à 17 h - En cas d'absence, laissez un message, vous serez rappelé sous 48 h.

Relais Atout'Âge Programme de mars

Mardi 5 mars : marche douce - Betton

Vendredi 8 mars : décoration sur œufs avec les enfants

Mardi 12 mars : marche douce (Rennes-Nord - Quartier de la Héronnière)

Vendredi 15 mars : pique-nique

Mardi 19 mars : marche douce - Betton

Vendredi 22 mars : « Théâtre entre nous »

Mardi 26 mars : marche douce (Maison Blanche - Ferme de la Louvains)

Vendredi 29 mars : collection de chouettes, avec Jean-Michel Chauveau

Pratique

■ 1 bis rue des Marronniers

Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h - 02 99 62 55 33 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82. Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.

Braderie Polichinelle

Le multi-accueil Polichinelle organise sa braderie de printemps le dimanche 7 avril de 9h à 13h30. Les réservations pour les stands se feront lors d'une permanence qui se tiendra à l'Espace Anita Conti, le **samedi 16 mars** de 9h à 13h. Une photocopie de votre pièce d'identité vous sera demandée.

Pratique

■ Contact : polichinellebraderie@gmail.com

Prix des stands : 8 € pour 1m20 ; 13€ pour 2m40 ; 15 € pour 3 m

Café parents

Le prochain Café Parents de l'association Parents Confiance Betton aura lieu le **vendredi 22 mars**, sur le thème « **Gestion du temps et vie de famille : je me sens débordé(e) !** ». Pour vous inscrire, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse: parentsconfiance.betton@gmail.com ou un courrier à Parents Confiance Betton - 14, rue du Mont Saint Michel - 35830 Betton. Si vous êtes seul(e) avec vos enfants et que vous souhaitez participer, vous pouvez nous contacter.

Pratique

■ De 20h15 à 22h15

Le lieu sera précisé aux participants une semaine avant le Café Parents.

Les rythmes scolaires et nous

En pleine réflexion sur la question des rythmes scolaires, la FCPE de Betton organise une conférence **le mardi 12 mars**. François Testu, professeur émérite et pionnier dans le domaine de la chronopsychologie, sera présent pour exposer les conséquences du passage à la semaine de 4,5 jours pour nos enfants.

Il s'agit d'une occasion unique dans le département pour s'informer et s'assurer que le bien-être des enfants soit au centre des préoccupations de la cité.

Comment mesurer les impacts du choix de la demi-journée retenue, d'une mise en application de la réforme en 2013 ou en 2014, de la modification des horaires de cours, de l'impact sur le sommeil

Pratique

■ Pour en débattre : chaque 2^{ème} lundi du mois Espace Anita Conti à 20h30, sur le blog : fcpebetton.blogspot.fr ou lors de la conférence du 12 mars à 20h30 dans la Salle des Fêtes. Retrouvez l'interview d'Eric Piret, président de la FCPE de Betton sur [www.betton.fr/Rubrique Actualités des associations](http://www.betton.fr/Rubrique_Actualités_des_associations).

Ecole de Pêche

L'atelier pêche et nature reprendra ses activités du **mercredi 3 avril au 26 juin**. Après une trêve estivale, les cours se poursuivront du 4 septembre au 27 novembre. Ils ont lieu les mercredis à 14h et sont ouverts à tous, à partir de 8 ans. Pour s'inscrire, il vous suffit de demander la fiche d'inscription auprès de l'association ou de vous présenter aux abords du plan d'eau, le mercredi. Attention, il ne reste que quelques places. À noter que les adultes sont également acceptés.

Le permis de pêche de l'Union des Pêcheurs à la ligne de Rennes et de la Région est obligatoire. Il existe 3 lieux de vente sur la commune : Décathlon, La P'tite Pause et Mag'Presse. Lors de la remise de votre carte de pêche, n'hésitez pas à demander le guide gratuit sur la réglementation en vigueur, les dates d'ouverture de chaque espèce et la taille des poissons...



Pratique

■ Pour obtenir la fiche d'inscription : ecoledepeche35@orange.fr 02 99 55 71 25 ou 02 99 55 91 14 - www.ecoledepeche35betton.com



des enfants ? Qu'entend-on par temps dits péri-éducatifs ou péri-scolaires ? Quels sont les conseils, les possibilités pour ces temps ? Voilà autant de questions qui seront abordées en toute liberté. La réforme dessine un modèle de société et impacte l'égalité des chances de nos enfants à l'école. Participer aux décisions en conscience est à notre portée. Apporter des réponses constructives et solidaires est notre devoir.



Secrets de famille

Après le succès de « Drapeau Rouge et tasse de thé » en 2012, **les Trouvères de la Butte** reviennent cette année avec une pièce de Paule Merle « **La bonne sœur a du flair** ». Dans cette comédie en trois actes, vous découvrirez quatre femmes d'une même famille et une amie, cohabitant dans un appartement parisien et cultivant l'harmonie qui règne entre elles. Comme chaque année, elles migrent dans la maison familiale, à la campagne. Tout chavire lorsque Marie-Jo, une « bonne sœur » parente de la famille, pétulante, pétillante et fine mouche, débarque. L'arrivée d'invités inattendus contribuera à révéler tous les petits secrets encombrants...

Les représentations auront lieu au cinéma « Le Triskel », **les samedis 6 et 13 avril ainsi que le vendredi 12 avril à 20h30, les dimanches 7 et 14 avril à 15h.**

Pratique

■ Durée : 1h30 - Tarifs : 6 € plein tarif - 4,50 € pour les adhérents Eveil et les moins de 17 ans. Gratuit pour les moins de 9 ans. Ouverture des portes 30 minutes avant le spectacle. Sans réservation Contact : 06 43 10 95 17 - Retrouvez les Trouvères de la Butte sur Facebook

1993 - 2013 : 20 ans d'amitié entre Betton et Altenbeken

Le 16 juillet 1993 était officialisé, à Altenbeken, en Allemagne, le second jumelage de Betton. Depuis 20 ans maintenant, celui-ci est le moteur de nombreux échanges : des centaines de jeunes, scolaires, sportifs, pompiers, agriculteurs, associations, familles ont participé à des rencontres toujours riches, intenses et chaleureuses, contribuant ainsi au renforcement de la notion de citoyenneté et de fraternité européennes.

Le jumelage entre la France et l'Allemagne est une histoire de longue date puisque le premier a vu le jour en l'an 856, liant ainsi les villes de Paderborn et du Mans. En 1950, Lucien Tharradin, ancien résistant et rescapé du camp de Buchenwald, posa la première base des jumelages franco-allemands en nouant une relation étroite avec Ludwigsburg (Bade-Wurtemberg). Le 22 janvier 1963, ce furent le chancelier allemand Conrad Adenauer et Charles de Gaulle qui scellèrent la réconciliation franco-allemande par la signature du Traité de l'Élysée. Celui-ci sera à l'origine de la multiplication des jumelages entre les deux pays (2 289 à ce jour !) et de la création de l'Office Franco Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) qui soutient de nombreuses actions bilatérales.

Cinquante ans plus tard, le comité de jumelage est fier d'entretenir cet héritage en proposant chaque année des échanges avec la ville jumelle d'Allemagne, Altenbeken.

Cette année, **50 jeunes allemands séjourneront à Betton du 23 au 28 mars et un voyage vers Altenbeken sera organisé du 6 au 11 juillet pour les familles.**

Vous pouvez manifester votre soutien à l'association en participant jusqu'à fin mai au concours organisé par Arte pour élire le comité de jumelage « emblème de l'amitié franco allemande », sur le site <http://tandems.arte.tv/>

Pratique

■ Si vous êtes intéressé(e) pour recevoir un jeune ou pour participer au voyage du 20^{ème} anniversaire : François Brochain, Président du Comité de jumelage : 02 99 55 09 37 ou cjbetton@free.fr - Renseignements sur <http://cjbetton.free.fr>



Clin d'oeil amical, le drapeau breton flotte au dessus du célèbre viaduc ferroviaire d'Altenbeken



Betton se met à l'heure italienne !

Du 13 au 23 mars, le Cinéma Le Triskel et le Comité de Jumelage s'associent pour vous faire découvrir un éventail du cinéma italien. À l'occasion de Ciné35 en fêtes, « printemps du cinéma » des salles associatives d'Ille-et-Vilaine, le Triskel programme quatre films italiens. Du plus classique *La Chambre du fils* aux plus récents *César doit mourir* et *Reality*, viendra s'ajouter une page Cinéclub avec la projection de *L'Argent de la vieille*.

Des films très différents pour faire découvrir ou redécouvrir les différents registres d'une production que l'on a rarement l'occasion de voir dans nos salles obscures.

Cette découverte du cinéma italien sera enrichie par les interventions de Roland Carrée, universitaire et spécialiste du cinéma transalpin.

Différentes manifestations viendront ponctuer cette fête : seront proposés, selon les séances, des chants italiens par la Chorale de L'Eveil, une tombola, ou encore un moment plus festif autour d'une dégustation de produits italiens.

À noter que le Comité de Jumelage poursuivra cette immersion italienne tout au long du printemps en vous conviant à un « Café littéraire » spécial Italie le samedi 13 avril à la médiathèque. Il apportera également son soutien à des jeunes de Barberino di Mugello qui participeront au Festival « Courts en Betton » les 16 et 17 mai prochains. Sans oublier, les cours d'italien organisés chaque année et l'ouverture d'un cours pour débutant.

Pratique

■ Retrouvez le programme complet de Ciné en fête sur [www.betton.fr/Vie de la Cité/Actualités des associations](http://www.betton.fr/Vie-de-la-Cité/Actualités-des-associations).
Tarif : 3,50 € par séance (Seule la première séance du jeudi 14 mars, consacrée à la projection d'une sélection de courts-métrages, sera au tarif de 2 €). Plus de renseignements sur cinematriskel.free.fr

Service gagnant

A 18 ans, Giovanni Balcou - Le Borgne est l'un des meilleurs espoirs du tennis de table breton. Formé au CSB, le jeune homme poursuit sa formation scolaire et sportive à Hennebont.

Début janvier, Giovanni Balcou - Le Borgne est passé à un cheveu de l'exploit. Classé 211^e joueur français, le jeune pongiste s'est incliné en cinq sets devant le meilleur joueur de l'Hexagone, le Singapourien Gao Ning, également classé n°15 mondial. D'habitude, Giovanni Balcou - Le Borgne évolue en équipe réserve, en nationale 1. La blessure d'un camarade et la dérogation de la fédération lui ont permis de faire une entrée remarquée au plus haut niveau. Il y a gagné la reconnaissance de ses pairs. Et le plaisir de jouer devant un public survolté...

Ce plaisir, il l'a découvert il y a dix ans autour des tables du CSB. Rapidement, le garçon est entré en compétition, puis au pôle Espoirs du collège Anne-de-Bretagne avant de poursuivre en 4^{ème} au centre de formation de la Garde du Vœu d'Hennebont dans le Morbihan, le meilleur club de Bretagne. « *Je pouvais progresser plus vite en m'entraînant avec des professionnels* ».

Toujours en internat, désormais élève de terminale ES, Giovanni s'entraîne 2 heures ½ par jour après les cours. « *Ce n'était pas facile au début. On est fatigué, pas toujours concentré. Mais c'est un rythme à prendre* ». Les yeux rivés sur la balle blanche, le garçon garde la tête sur les épaules. « *Les études, c'est plus sûr que le sport. Je pense m'orienter vers le commerce et la vente* ».

Une place chez les pros ?

Trois fois champion de Bretagne par le passé en catégories benjamins, minimes et cadets, Giovanni nourrit quand même des ambitions sportives. Son récent « exploit » lui a donné



Giovanni Balcou - Le Borgne

l'envie de passer à la vitesse supérieure, du côté des pros. Pour y prétendre, le pongiste doit descendre sous la barre des 150 premiers Français. « *Il va falloir que je joue beaucoup, de préférence contre des meilleurs joueurs que moi* ». Combatif, le jeune homme connaît ses qualités, « *un bon revers, un jeu plutôt agressif et du sang-froid* ». Il travaille aussi ses défauts, « *le jeu de jambes et les déplacements* ».

Pour l'instant, les premières places de l'équipe professionnelle de son club sont occupées par un Tchèque, un Grec, un Coréen et un Chinois naturalisé Français. Son entrée dans l'équipe serait une fierté - voire une prouesse - régionale.



Giovanni face à Gao Ning, numéro 15 mondial.

O.B.

Mon jardin, je le respecte !

Avec 63 700 tonnes de pesticides utilisées en 2012, la France en est le premier consommateur européen. Malgré l'objectif du plan Ecophyto (mis en place suite au Grenelle de l'Environnement) de réduire l'usage des pesticides de 50 % d'ici à 2018, les ventes de ces produits continuent même à augmenter. Sur le bassin versant de l'Ille et de l'Illet, la présence de pesticides est devenue ainsi un des principaux problèmes de qualité de l'eau.

L'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2008 interdit l'utilisation de pesticides à moins de 5 mètres des cours d'eau, à moins d'un mètre de la berge des fossés ainsi que dans les avaloirs, bouches d'égout et caniveaux. Les dangers des pesticides sont en effet réels puisqu'un gramme de substances suffit à polluer 10 kilomètres de fosse. Réduire leur utilisation est donc désormais une priorité.

Jardiner responsable : l'affaire de tous

Professionnels, collectivités et jardiniers amateurs peuvent tous améliorer leurs pratiques. Si les agriculteurs procèdent à certains aménagements (engagement dans des mesures agri-environnementales, couverture des sols en hiver, désherbage mécanique des cultures, reconstitution du bocage etc.), la Ville de Betton, elle aussi, s'est engagée depuis de nombreuses



années dans une démarche visant à atteindre l'objectif « zéro phyto » (produits phytosanitaires). Les services municipaux développent désormais d'autres méthodes de travail respectueuses de l'environnement telles que le balayage mécanique des voies, le paillage des espaces verts ou encore l'arrachage manuel des mauvaises herbes.

Côté particuliers, ils étaient 59 % en 2012 à s'impliquer dans un « jardinage responsable », contre 38 % en 2011. Mais ils considèrent trop souvent ces solutions comme contraignantes. Pourtant, il existe des alternatives simples et peu coûteuses à mettre en place : les plantes couvre-sol, le désherbage mécanique, l'utilisation de produits bio mais aussi le compostage et la récupération des déchets verts. Faites aussi confiance aux auxiliaires du jardin : ces petits animaux – pour la plupart des insectes – assurent des missions considérées comme positives pour le jardin. Il est donc nécessaire de préserver la biodiversité pour favoriser leur accueil.

Un rendez-vous à ne pas manquer

Dans le cadre de la semaine des alternatives aux pesticides 2013 dont la 8^{ème} édition se déroulera entre le 20 et le 30 mars, plusieurs actions sont organisées à Betton avec le soutien financier et logistique du Syndicat de Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet. **Le dimanche 17 mars**, un stand sera installé **sur le marché** en partenariat avec l'association Écoo pour apporter **des conseils sur le jardinage au naturel** et les techniques de paillage et de compostage. Une vente de composteurs sera organisée sur place par Rennes Métropole. L'exposition « **Ces petits animaux qui aident le Jardinier** » rappellera aussi l'intérêt des auxiliaires du jardin. Celle-ci sera par ailleurs **visible dans le hall de la Mairie du 16 au 19 mars**.

D'autres animations seront aussi organisées à destination des écoles. Le mardi 16 avril, l'Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton proposera ainsi aux enfants scolarisés sur la commune un spectacle intitulé « le Lombric Fourchu ».

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 03

Permanence adjoint le week-end : 06 07 80 90 02

Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Pharmaciens : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : **32 37**
Médecins : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le 15.

Sage femme libérale :

Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82

Infirmiers :

M. Aleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48
Mme Beurrier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher : 02 99 55 90 88
M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06

Ambulances :

Ambulances Christian, Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
Melesse : 02 99 66 16 80

Transport de malade assis :

Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
ASAP Taxi Laferté : 02 99 55 71 71 ou 06 77 13 44 74

Conciergerie :

Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32

CARNET DE BETTON

Naissances

Yanis Sémeri

Le 14 janvier 2013

Tilio Pichoff

Le 18 janvier 2013

Eve Buligan

Le 23 janvier 2013

Ewenn Juillard Pouget

Le 31 janvier 2013

Gwenn Ihuello

Le 31 janvier 2013

Elsa Josseaume

Le 31 janvier 2013

Richard Goupil

Le 3 février 2013

Mariage

Adrien Minayo et Céline

Brossault

Le 2 février 2013

Décès

Yann Le Calvez

43 ans

Le 22 janvier 2013

Horaires de la déchèterie

Lundi : 14h-18h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : fermée

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Environnement

Distribution de sacs jaunes

Des ambassadeurs du tri passeront distribuer des sacs jaunes à Betton **entre la semaine 13 et la semaine 14**. En cas d'absence, il est possible de retirer à la Mairie un accroche-porte. Celui-ci permet aux habitants d'un logement d'indiquer, lors du passage des ambassadeurs du tri, s'ils souhaitent davantage de sacs ou au contraire moins de sacs. Ainsi, le jour du passage des ambassadeurs du tri sur la commune, les usagers sont invités à inscrire sur leur accroche-porte le nombre de personnes aux foyers et le nombre de sacs jaunes restant en leur possession. Puis ils devront apposer ce document à la poignée de la porte d'entrée. Lors de leur passage, les ambassadeurs du tri prendront en compte ces informations pour se conformer au souhait des usagers.

Lutte contre les ragondins

Le G.D.C.E.C de Betton rappelle qu'un arrêté préfectoral du 22 juillet 1996 déclare obligatoire la lutte collective contre les ragondins et les rats musqués dans le département d'Ille-et-Vilaine. Un couple de ragondins va générer en deux ans de 85 à 90 descendants. Ce rongeur détruit les berges, mange les récoltes et propage « la leptospirose » maladie transmissible à l'homme. Il est donc important de respecter le travail des intervenants agréés qui posent des cages réglementaires pour attraper ces animaux. Ne détériorez pas ou ne volez pas celles-ci. Elles appartiennent à la Ville de Betton ou à la FEVILDEC et sont à la charge de chacun des piégeurs qui œuvrent dans un intérêt général. Contact : gdcec35@orange.fr



Distribution de compost

Des distributions gratuites de compost, en libre service, seront organisées **du 15 au 18 mars**, puis du **12 au 15 avril**. Elles se tiendront 1 impasse du Halage, de 9h à 16h.

Directeur de la publication : Michel Gautier - Rédaction : Service communication Séverine Geffroy, Elodie Guyomard - Ont collaboré à ce numéro : Maryannick Lesouef, Olivier Brovelli et les services de la commune - Photos : Franck Hamon - Création : Esprit graphique - Françoise Fullenwarth - Réalisation : Rozenn Gautier - Impression : TpiBetton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990.

Mairie de Betton 02 99 55 81 01 www.betton.fr - mail : mairie-info@betton.fr - **Prochaine parution** : Betton infos d'avril. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 mars. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé à 5000 exemplaires

PERMANENCES

Infos Sociales

Assistances Sociales

Permanences **le mardi matin sur rendez-vous** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. **Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.**

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Permanence **le mardi, de 14h à 17h, tous les 15 jours (semaines paires)** sauf pendant les vacances scolaires. Elles ont lieu au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique et sont sans rendez-vous. Renseignements au **36 46**.

Service Relais Assistant Maternels de la Caisse d'Allocations Familiales

Véronique Le Boulc'h-Duault et Nelly Montoir, animatrices RAM, vous accueillent au téléphone et sur rendez-vous au CDAS de Pacé et au Pôle Enfance de Mordelles. Elles organisent également des réunions d'information sur les modes de garde des tout-petits. **Renseignements : 02 22 06 03 12 ou 02 99 53 97 85.**

Association Vie Libre

Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent le **3^{ème} samedi de chaque mois à l'espace Anita Contide** 10h à 12h.

Conciliateur de justice

Permanences les **2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous**, au PAE, 28 avenue d'Armorique. Renseignements à l'accueil général de la mairie au **02 99 55 81 01.**

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle** de notaire **le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous**. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier les femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au **02 99 30 80 89.**

Centre local d'information et de coordination

Le « Clic Noroit » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et accès aux droits. Les prochaines permanences auront lieu **les 21 mars et 11 avril** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Prise de rendez-vous au **02 99 35 49 52 (CDAS de Pacé).**

InfosPro Betton

Permanence d'information pour les salariés et les chefs de petites entreprises. **Tous les lundis de 10h30 à 12h30.** 28 avenue d'Armorique **Contact : 02 99 55 10 13 ou infosprobetton@gmail.com** **Plus de renseignements sur www.dres.fr**

Service de médiation familiale

L'uDaF 35 propose des permanences d'information sur rendez-vous, rue Maurice Le Lannou à Rennes. **Contact : 02 23 48 25 67** **mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr**

Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé)





La 3^{ème} édition de la Semaine de la Petite Enfance qui s'est déroulée du 13 au 16 février a rencontré un franc succès tant auprès des enfants que de leurs parents. Ils ont pu profiter d'ateliers de découverte autour du langage, de spectacles et d'animations dans les différentes structures d'accueil et de loisirs. Elle a été également l'occasion de réunir les petits de l'Île aux enfants et les seniors de la Résidence de l'Îlle le temps d'un après-midi récréatif autour des comptines de toujours.



■ AGENDA CULTUREL ET DE LOISIRS

JEUDI 7 MARS

A vous de jouer !
Médiathèque

DU VENDREDI 8 AU DIMANCHE 31 MARS

Exposition « Contemplations »
Galerie Espace-Expo

SAMEDI 9 MARS

Jazz à l'étage
Médiathèque

MARDI 12 MARS

Rencontre avec David S. Khara et Yves Tanguy
Médiathèque

Conférence sur les rythmes scolaires
Salle des Fêtes

JEUDI 14 MARS

Spectacle tout-petits
Médiathèque

SAMEDI 16 MARS

Atelier informatique
Médiathèque

Poésie-Théâtre
Médiathèque

DIMANCHE 17 MARS

Jardiner au naturel
Place de la Cale

JEUDI 21 MARS

Spectacle tout-petits
Médiathèque

VENDREDI 22 MARS

Spectacle de cirque
Place de la Cale

Café parents

SAMEDI 23 MARS

Plein les mirettes
Médiathèque
Fest-noz de Printemps
Salle des Fêtes

LUNDI 1^{ER} AVRIL

Départ de Marie Chiff'Mine
Place de la Mairie

MARDI 2 ET MERCREDI 3 AVRIL

Cirque Ay-Roop
Place de la Cale



www.cinema-triskel.com
Répondeur : 02 99 55 06 55

Turf

Jeudi 7 mars à 20h30
Samedi 9 mars à 21h
Dimanche 10 mars à 18h

Chimpanzés

Vendredi 8 mars à 20h30
Samedi 9 mars à 18h
Dimanche 10 mars à 15h

CinéMA35 en fête

Wadjda (VOST)

Mercredi 13 mars à 20h30

Soirée courts métrages

Jeudi 14 mars à 20h30

La Chambre du fils (VOST)

Vendredi 15 mars à 20h30
Dimanche 17 mars à 18h

Die Hard : belle journée pour mourir

Samedi 16 mars à 18h

L'Argent de la vieille (VOST)

Samedi 16 mars à 21h
Dimanche 17 mars à 15h

Shadow Dancer (VOST)

Mercredi 20 mars à 20h30

César doit mourir (VOST)

Jeudi 21 mars à 20h30
Dimanche 24 mars à 18h

Reality (VOST)

Vendredi 22 mars à 20h30
Samedi 23 mars à 21h

Boule et Bill

Samedi 23 mars à 18h
Dimanche 24 mars à 15h

Jappeloup

Jeudi 28 mars à 20h30
Vendredi 29 mars à 20h30
Samedi 30 mars à 21h
Dimanche 31 mars à 18h

Pinocchio

Samedi 30 mars à 18h
Dimanche 31 mars à 15h



MYSTÈRE...

Objet patrimonial lié à l'arrivée de l'eau, il a été photographié à Betton. Saurez-vous l'identifier et le localiser ? Un guide de balades est à gagner pour les 5 premières bonnes réponses à renvoyer par mail par le biais du site internet www.betton.fr, rubrique « Nous contacter ».

